

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2019

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 18 juillet 2019.
3. Avenant n°2 à la convention de délégation de service public contractualisée avec ADTIM FTTH (délibération CS201910)
4. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM (délibération CS201911)
5. Informations réglementaires et questions diverses.

COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an deux mille dix-neuf, le neuf octobre à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat mixte de NUMERIAN (anciennement Inforoutes) à LE POUZIN (07250), sous la présidence de Madame Nathalie ZAMMIT-HELMER.

MEMBRES PRESENTS (VOTANTS) : Maurice WEISS, Nathalie ZAMMIT-HELMER, Jacques LADEGAILLERIE, Olivier AMRANE, Didier-Claude BLANC, Pierrette GARY, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Jean-Marc BOUVIER, Claude BELLE, Philippe LEDER, Jacques SARTRE, Franck MUCKE, Denis BENOIT, Olivier DUHOO, Marie FERNANDEZ, Alain MAHEY, Christophe MATHON, Michel PIALET.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE) : Sandrine GENEST a donné pouvoir à Olivier AMRANE, Alain THOMAS a donné pouvoir à Nathalie ZAMMIT-HELMER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christine MALFOY, Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Luc CHAMBONNET, Franck SOULIGNAC, Juliette JARRY, Fabrice LARUE, Didier BOULLE, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Jean-François COUETTE, Sébastien BERNARD, Jean-Marie FOUTRY, Johan DELEUZE, Barnabé LOUCHE.

Secrétaire de séance : Daniel FERNANDEZ

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 24 (66 voix) VOTANTS : 24

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition de Madame la Présidente, Monsieur Daniel FERNANDEZ est désigné secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical 18 juillet 2019

S'estimant parfaitement informés de la gestion du Syndicat, le compte-rendu et le procès-verbal du dernier Comité sont approuvés à l'unanimité.

3. Avenant n°2 à la convention de délégation de service public contractualisée avec ADTIM FTTH

Les membres du Comité syndical à l'unanimité des voix autorisent Madame la Présidente à signer l'avenant n°2 ainsi que l'ensemble des documents permettant sa mise en œuvre, conformément aux orientations de l'ARCEP.

4. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité des voix autorisent ADTIM à mettre en place une nouvelle mesure de dynamisation commerciale jusqu'en mars 2020 à destination des opérateurs entreprise qui consiste à appliquer un tarif préférentiel sur les produits Fibre entreprises pour les SUF (entreprises, sites publics...) qui seraient déjà raccordés au réseau public en SDSL ou SDSL + (« Migration SDSL vers Fibre »).

5. Informations réglementaires et questions diverses :

- ◆ **Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours, relations avec les entreprises en charge des travaux**
- ◆ **Information sur le marché de travaux destiné à couvrir le solde du déploiement**
- ◆ **Information sur les modalités d'ouverture des services sur les premières poches en exploitation**
- ◆ **Actions de communication et agenda**
- ◆ **Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif.**
- ◆ **Prochaines dates :**
 - **10 octobre à 14h : Forum 1 semaine pour 1 emploi à Portes-lès-Valence avec Axione**
 - **17 octobre à Portes-lès-Valence : Congrès des Maires de la Drôme**

- **24 octobre à Davézieux : Congrès des Maires de l'Ardèche**
- **25 novembre : réunion publique d'ouverture des services sur Chatuzange-le-Goubet / Rochefort-Samson (Saint-Mamans)**
- **12 décembre à 18h : Comité syndical au Pouzin**

En l'absence de nouvelles questions, Madame la Présidente lève la séance et invite les membres du Comité à partager le verre de l'amitié.